

■ Direction du protocole

Délibération n° 32

Conseil municipal du 8 février 2013

Dénomination d'un espace et de voies publics – Approbation

M. LE MAIRE,
donne lecture de l'exposé suivant :

Exposé

Dénomination d'un espace public

Quartier Centre ville

En référence au plan ci-joint il est proposé, à l'occasion des 70 ans des bombardements qui ont touché Nantes en septembre 1943, de dénommer « esplanade des Victimes des bombardements des 16 et 23 septembre 1943 » l'espace public piétonnier situé à l'angle du cours Olivier de Clisson et du boulevard Jean Philippot.

Cet espace, sur lequel a été dévoilée, le 23 septembre 2007, la stèle élevée à la mémoire de ces mêmes victimes, est proche, et du cœur de la cité et de l'Hôtel-Dieu, durement touchés par ces bombardements.

Nombreux sont les survivants, les descendants de victimes et les associations qui ont œuvré pour cette reconnaissance.

Dénomination de voies publiques

Quartier Ile de Nantes

En référence au plan ci-joint il est proposé de dénommer « passage de l'imprimerie » la voie ouverte aux circulations douces située entre le numéro 2 du quai François Mitterrand et la rue de la Tour d'Auvergne.

C'est à proximité de ce lieu que l'imprimerie la Contemporaine, créée en 1975 avec un statut de SCOP, a exercé son activité jusqu'en 2004.

En référence au plan ci-joint il est proposé de dénommer « rue René Siegfried 1906-1959 directeur des ports de Nantes et de Saint-Nazaire » la voie ouverte sur le boulevard de la Prairie au Duc dans le cadre de l'aménagement de la pointe ouest de l'Ile de Nantes.

Le nom de René Siegfried, directeur des ports de Nantes et de Saint-Nazaire dans les années cinquante, avait été attribué par délibération du 27 septembre 1965 à un square situé à la pointe de l'île Gloriette, square qui a disparu avec la réalisation du mémorial à l'Abolition de l'esclavage.

Quartier Malakoff Saint-Donatien

En référence au plan ci-joint il est proposé d'étendre la dénomination « rue de Madrid » aux extensions réalisées en aval – à partir du boulevard de Sarrebrück – et en amont - jusqu'au boulevard de Berlin – de la rue déjà ainsi dénommée.

Quartier Doulon Bottière

En référence au plan ci-joint il est proposé d'étendre la dénomination « rue des Forges » au tronçon de voie ouvert entre la voie précitée et le boulevard de Doulon.

Cet ex passage privé vient d'être classé dans le domaine public et vient s'intégrer dans le nouveau plan de circulation de la ligne C3 du chronobus et du futur pôle d'échange multimodal de Doulon.

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve :

- la dénomination « esplanade des Victimes des bombardements des 16 et 23 septembre 1943 » à l'espace public piétonnier situé à l'angle du cours Olivier de Clisson et du boulevard Jean Philppot,
- la dénomination « passage de l'imprimerie » à la voie ouverte aux circulations douces située entre le numéro 2 du quai François Mitterrand et la rue de la Tour d'Auvergne,
- la dénomination « rue René Siegfried » à la voie ouverte sur le boulevard de la Prairie au Duc dans le cadre de l'aménagement de la pointe ouest de l'Ile de Nantes,
- la dénomination « rue de Madrid » aux extensions réalisées en aval – à partir du boulevard de Sarrebrück – et en amont - jusqu'au boulevard de Berlin – de la rue déjà ainsi dénommée,
- la dénomination « rue des Forges » au tronçon de voie ouvert entre la voie précitée et le boulevard de Doulon,

2. autorise M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 8 février 2013

Patrick RIMBERT

Maire

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et affichée le 14 février 2013

Patrick RIMBERT